Modalités de participation et chiffres clés

— Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de formation. Préinscription en ligne, validée à réception du bulletin d'inscription daté, signé et tamponné, et du bon de commande établi par le commanditaire (obligatoire pour les organismes publics).

— Convention de formation : établie sur demande.

— Convocation et questionnaire préformation : envoyés 10 jours avant la session.

— Supports pédagogiques : transmis 2 jours avant (présentiel), ou la veille avec le lien Teams (distanciel).

— Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.

! A noter : L'ANRT n'accepte pas la subrogation de paiement.

Formations non éligibles au CPF

— Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) : contactez Valérie Philippart au 01.55.35.25.68 pour étudier les aménagements nécessaires au regard de la situation de handicap.

— Attestation : certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation.

— Facturation : émise après la formation, payable sur service fait et au plus tard 30 jours à date de facture.

→ **Nos conditions générales de vente.**

Chiffres clés *

1045
Personnes formées

82
Sessions réalisées

4,81/5
Expertise des formateurs

4,63/5
Satisfaction générale

* Résultats cumulés du 01/01/2024 au 31/08/2026, calculés à partir de 570 questionnaires d'évaluation à chaud renseignés par les participants aux formations interentreprises et intra-entreprise dispensées sur la période.